

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 02513 Numéro SIREN : 814 747 051 Nom ou dénomination : 3B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2019 sous le numéro de dépôt 3339

**SAS
3B INVEST**

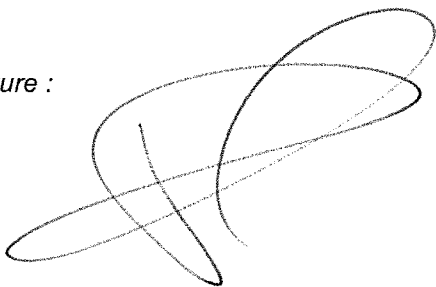
Adresse : 231 RUE ANTOINE PEGLION
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
APE : 6820a
Siret : 81474705100013

ETATS FINANCIERS 2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Certifiés conformes le : 31/03/19.

Signature :



FIDEXCOM
EXPERTS-COMPTABLES ASSOCIES

Villa Bella Donna

213 Avenue Aristide Briand

06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Tél. 04 92 10 58 60

Fax. 04 92 10 58 65

Courriel : secretariat@fidex.fr

Web. www.fidexcom.fr

 Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
2. ANNEXE	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	11
Tableau des cinq derniers exercices	12

ETATS FINANCIERS

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 003		5 003	5 003
Constructions	161 769	21 556	140 213	148 425
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 386	708	678	956
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	168 158	22 264	145 895	154 384
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 797		2 797	2 831
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 797		2 797	2 831
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	170 956	22 264	148 692	157 214
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	450	450
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-8 519	-2 821
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-2 273	-5 698
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-10 342	-8 069
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	142 576	148 951
Emprunts et dettes financières diverses (3)	15 556	16 333
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	903	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	159 035	165 284
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	148 692	157 214
(1) Dont à plus d'un an (a)	142 576	148 951
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 459	16 333
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	16 961	14 887
Chiffre d'affaires net	16 961	14 887
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits		
Total I	16 961	14 887
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	5 559	7 977
Impôts, taxes et versements assimilés	1 784	570
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 489	8 489
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	15 832	17 036
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 130	-2 148
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	3 403	3 549
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	3 403	3 549
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 403	-3 549
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 273	-5 698

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	16 961	14 887
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	19 235	20 585
BENEFICE OU PERTE	-2 273	-5 698
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3B INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 148 692 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 273 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	168 158			168 158
Immobilisations financières				
Total	168 158			168 158
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	13 775	8 489		22 264
Immobilisations financières				
Total	13 775	8 489		22 264
ACTIF NET				145 895

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 450,00 euros décomposé en 45 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Divers - charges à payer	903
Total	903

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	16 961		16 961
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	16 961		16 961

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social			450,00	450,00	450,00
Nombre d'actions ordinaires			45,00	45,00	45,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)			10 766,06	14 887,40	16 961,09
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			2 464,21	2 791,23	6 215,77
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			-2 821,40	-5 697,79	-2 273,26
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			54,76	62,03	138,13
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			-62,70	-126,62	-50,52
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					

3B INVEST
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 450.00 €
SIEGE SOCIAL : 231 RUE ANTOINE PEGLION LE FLORILEGE BAT. A
06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN
814 747 051 RCS NICE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN
DATE DU 31 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf,
et le trente et un mars, à dix-sept heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par la présidente.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|----------|
| - Madame Magali BENEDETTI, propriétaire de | 15 parts |
| - Monsieur David BOISIS, propriétaire de | 15 parts |
| - Monsieur Jonathan BARBERA, propriétaire de | 15 parts |

Soit un total de	45 parts
sur les quarante cinq (45) parts composant le capital social.	

Magali BENEDETTI préside la séance en qualité de présidente de la société.

La présidente constate que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent actions sur les 45 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame la présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.227-10
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées.

Puis la présidente déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion de la présidente, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

Paraphes		
M.B.	D.B.	J.B.
		

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Madame la présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018,
- Quitus à la présidente,
- Constatation de ce que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses

Madame la présidente donne lecture du rapport de gestion .

Enfin elle déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidente approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30 septembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale précise qu'il n'y a pas eu de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts soumises à approbation.

En conséquence, elle donne à la présidente quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition de la présidente décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2018, s'élevant à 2 273.26 €, de la manière suivante :

Origine

Résultat 30/09/2018	:	(2 273.26) €
Total à affecter	:	(2 273.26) €

Affectation

Report à nouveau	:	(2 273.26) €
Total affecté	:	(2 273.26) €

Paraphes		
M.B.	D.B.	J.B.
1		85

Le poste « report à nouveau » passe ainsi après cette affectation de 8 519.19 euros à 10 792.45 euros.

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres demeure inférieur à la moitié du capital social.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 31 juillet 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la présidente et un associé.

Paraphes		
M.B.	D.B.	J.B.
		85

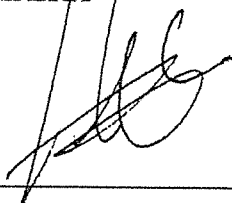
Magali BENEDETTI
Présidente



David BOISIS
Associé



Jonathan BARBERA
Associé



Paraphes		
M.B.	D.B.	J.B.
		